

7.-Communication et développement des institutions

7.3-Chef de projet multimédia

Définition synthétique

*Conçoit ou développe un projet multimédia sur différents supports, en accompagne le déploiement et en assure le suivi.*

Activités principales

- Recenser et analyser les besoins des utilisateurs, les moyens et les ressources nécessaires en fonction des caractéristiques du projet
- Rédiger le cahier des charges, lancer les consultations, analyser les offres
- Concevoir le projet multimédia et définir son architecture fonctionnelle, phaser le projet (arborescence et contenu)
- Recetter et évaluer les produits multimédias
- Suivre les relations avec les prestataires, contrôler le budget et maîtriser les délais
- Assurer la veille des technologies de l'information et de la communication
- Assurer la veille des réseaux sociaux et d'information (Facebook, Twitter, blogs...)
- Mettre à jour et gérer les outils multimédias, constituer la documentation de référence

Corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes mais ne relevant pas du MCC	Absence de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	Fonctions relevant de plusieurs corps de fonctionnaires	Emplois dont les fonctions sont partiellement dévolues à un corps de fonctionnaires